



Dale Village, Inc.

4901 S.W. 27th Court • Pembroke Park, Florida 33023

(954) 987-9471

e-mail : dalevillage@hotmail.com • www.dalevillage.info

INFORMATIONS PRATIQUES pour les LOCATAIRES et RÉSUMÉ des RÈGLEMENTS

Ce document doit être remis aux locataires par le propriétaire ou le représentant dûment nommé par le bureau avant de remplir le formulaire d'application des locataires.

INSCRIPTION : Tous les locataires et occupants d'une maison **doivent** s'inscrire au Bureau, présenter le formulaire d'application dûment rempli par eux et signé par le propriétaire, fournir les pièces d'identité requises et payer les frais d'administration.

VIGNETTE : La vignette pour l'ouverture de la barrière sera placée par une personne autorisée sur le pare-brise à l'intérieur de votre véhicule. Cette vignette sera désactivée à votre départ.

BARRIÈRE / VISITEURS : L'ouverture de la barrière de l'entrée se fait à l'aide du téléphone de la maison. Vous devez informer vos éventuels visiteurs du code à composer pour vous permettre de les faire entrer.

ANIMAUX : AUCUN ANIMAL N'EST AUTORISÉ SOUS PEINE D'EXPULSION

VÉHICULES : Le stationnement est interdit sur la rue en tout temps sauf lorsque vous nettoyez l'entrée. Les voitures électriques doivent être opérées par des personnes de 18 ans et plus. La vitesse pour circuler dans les rues du parc est de 15 mph ou 25 km/h. Il n'est pas permis de stationner une remorque dans l'entrée ou sous l'abri d'auto. Elles peuvent être remisées dans le stationnement à long terme après avoir loué au bureau administratif un emplacement à cette fin. Aucun véhicule sur la pelouse. **IL N'EST PAS PERMIS DE STATIONNER OU DE LAVER SON VÉHICULE SUR LA RUE. LES MOTOS SONT INTERDITES**

BUREAU ADMINISTRATIF : Situé près du Centre Communautaire. Ouvert :
Lundi au vendredi : 8 :30 à 14 :30 hres
Samedi et Dimanche : FERMÉ

POSTE : Les casiers postaux et la boîte aux lettres sont situées près du bureau.

COLLECTE DES ORDURES : Les mardis et vendredis.
Mettre les poubelles la veille après 20:00 hres et les ramasser immédiatement après la cueillette.

CODE VESTIMENTAIRE : Par respect et considération pour les autres, il est strictement interdit de se promener en maillot ou torse nu sur la rue et dans les aires communes autres que la piscine.

PISCINE : Doit prendre une douche avant de se baigner. Pas de lavage de cheveux. Pas de boissons alcoolisées. Pas de contenants en verre. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. **IL EST INTERDIT D'ÊTRE SEUL DANS LA PISCINE.**

ITEMS PERSONNELS : Pas de serviettes, de tapis, etc...sur les rampes des patios

TERRAINS DE PÉTANQUE ET SHUFFLEBOARD : Ouverts entre 8:00 hres et 21:00 hres, lorsqu'il n'y a pas de tournois.

Toute infraction aux règlements est passible d'une amende en vertu des règlements de la Coop et de la loi de la Floride (F.S. Ch. 719). Vous pouvez consulter la liste complète de règlements et articles concernant les locations sur notre site WEB au www.dalevillage.info

Bon séjour parmi nous.

L2024-25